

LE

GARDANGEOIS

Septembre 2024

Spectacle d'Edouard Lagacé

4

Soirée en humour

8

Ange
Gardien

CONSEIL MUNICIPAL

Yvan Pinsonneault, maire

y.pinsonneault@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Rhéal Grenier, district 1

r.grenier@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Éric Ménard, district 2

e.menard@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Jonathan Alix, district 3

j.alix@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Charles Choquette, district 4

c.choquette@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Benoit Pepin, district 5

b.pepin@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Marie-Ève Goos, district 6

me.goos@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Prochaine séance du conseil et parution du
prochain bulletin :

15 octobre 2024

MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

249, rue Saint-Joseph

Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0

Tél. : 450 293-7575

Télec. : 450 293-6635

Courriel : info@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Web : www.municipalite.ange-gardien.qc.ca ou www.infoange.ca

Facebook : www.facebook.com/ComitedesloisirsAngeGardien

Heures d'ouverture régulières :

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h

Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

BIBLIOTHÈQUE RUTH BENOÎT

249, rue Saint-Joseph

Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0

Téléphone : 450 293-7567

Courriel : biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Heures d'ouverture régulières :

Mardi : 14 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h

Jeudi : 18 h 30 à 20 h

Mot du maire	3
LOISIRS	
Programmation estivale	4
Programmation des cours	6
Soirée en humour	8
MADA—Souper spectacle	9
FADOQ	10
TOUGO	11
Inauguration—Patinoire multisport couverte	12
Bibliothèque Ruth Benoît	14
Procès-verbal	15
Chroniques municipales	19
Commanditaires	21
Calendrier, organismes	24

Tout le monde en parle...

L'avez-vous vu, en plein cœur du périmètre urbain? L'avez-vous vu se déployer discrètement à ses débuts pour ensuite s'épanouir en beauté et en hauteur à une vitesse vertigineuse? Avez-vous vu comment elle se dresse fièrement dans le paysage actuel et s'y intègre parfaitement? Je parle, bien sûr, de la nouvelle infrastructure en construction sur la rue Saint-Jean : la patinoire multisport couverte.

Bien sûr, si elle suscite tant d'intérêt, c'est que l'ancienne patinoire était vétuste depuis quelques années, que plusieurs nouvelles activités pourront y être pratiquées 12 mois par année, et ce, par diverses clientèles. Elle s'immisce dans les conversations aussi. Chacun y va de son opinion, tantôt sur son architecture, tantôt sur l'utilisation du bois pour la structure principale ou encore sur ses coûts de construction.

D'ailleurs, bien que cela ait été précisé à quelques reprises, je rappelle que ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives. Bien que le financement de ce projet ait été ficelé avant l'octroi de contrats, bien sûr, d'autres partenaires financiers ont accepté de supporter notre milieu et ont saisi l'opportunité de contribuer à ce beau projet. Je parle ici de Desjardins La Pommeraie, qui rapidement a déclaré présente avec une généreuse contribution financière, d'Olymel et de Sollio Agriculture qui ont aussi emboité le pas et des autres à venir. Merci!

Tout le monde en parle et nous vous en parlerons plus en détail lors de l'inauguration officielle de la patinoire multisport couverte, le samedi 19 octobre prochain, à laquelle toute la population Gardangeoise est invitée. Je vous invite à prendre connaissance de la programmation aux pages 12 et 13 et de vous y préparer, ça va fêter !!!



Yvan Pinsonneault
Maire

Été en musique

Sous le clocher



Edouard Lagacé accompagné de Marilyn Dorion

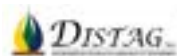
Vendredi le 13 septembre

Duo acoustique dans une ambiance feu de camp.

Spectacle sur le parvis de l'église à 20h. En cas de pluie, le spectacle aura lieu à la salle communautaire. Apportez vos consommations et vos chaises

NOS COMMANDITAIRES DE L'ÉTÉ

Merci à tous pour votre généreuse contribution !



Le jeudi 8 août, c'est une quarantaine de personnes qui se sont réunies à la salle communautaire pour le spectacle de Valérie et Justin. Malgré la température, le duo nous a offert une belle prestation! Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain spectacle le vendredi 13 septembre!



Merci à l'équipe du camp de jour Youhou pour ce bel été!

Les animateurs et animatrices :

Plume, Limonade, KitKat, Mango, Stitch, Coconut, Mentos

Le Conseil québécois du sentier Transcanadien a tenu une activité de Sécurité à vélo. C'est environ 400 personnes par jour qui ont pu observer l'installation à la Halte Saint-Georges à Ange-Gardien. Pas moins de 110 personnes se sont arrêtées afin de discuter avec les organisateurs lors de ces 2 journées. Un résultat satisfaisant!



Inscription au hockey mineur de Farnham - Saison 2024-2025

Jusqu'au 30 septembre 2024
www.ahmfarnham.ca

Nouvelles inscriptions par courriel :
registraire@ahmfarnham.ca



PROCÉDURES D'INSCRIPTION OFFICIELLES

Les résidents d'Ange-Gardien qui souhaitent s'inscrire au hockey mineur de Farnham doivent payer le tarif non-résident directement à l'association de hockey mineur de Farnham (détails au www.ahmfarnham.ca).

Activité de marche



Venez marcher en groupe, d'une durée d'environ 1h avec un petit arrêt dans un parc (exercices ou pause).

Quand

Mardi 13h à 14h dès le 17 septembre (10 semaines)

Jeudi 18h30 à 19h30 dès le 19 septembre (10 semaines)

Coût

Gratuit!

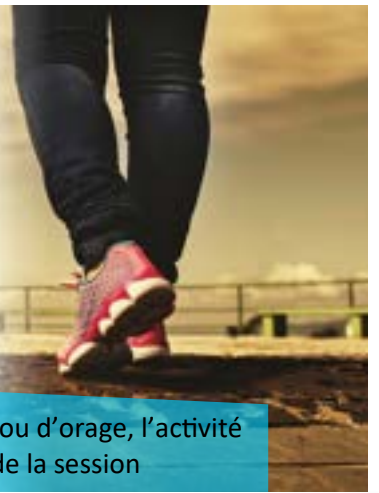
Responsable

Patricia Ares, kinésiologue

Endroit

Stationnement de l'église

En cas de forte pluie ou d'orage, l'activité est reportée à la fin de la session



Yoga dynamique

Quand

Mardi 18h30 à 19h30 du 17 septembre au 10 décembre (sauf le 15 octobre)

INSCRIPTIONS

13 août au 10 septembre
www.infoange.ca / 450-293-7575

Coût

108\$ (12 cours)
135\$ non-résident

Responsable

Sylvain Blondeau

Endroit

Salle municipale

Clientèle

Adultes



FLEX

Exercices de mobilité et d'étirements, ainsi que diverses méthodes de bien-être. Réduction de l'inconfort et augmentation de la mobilité générale.

Endroit

Gymnase de l'école

Coût

108\$ (12 cours)
135\$ non-résident

Clientèle

Adultes

Quand

Lundi 19h à 20h
du 23 septembre
au 16 décembre
(sauf 14 octobre)

INSCRIPTIONS

13 août au 10 septembre
www.infoange.ca / 450-293-7575



20-20-20



Formule dynamique avec 20 minutes de cardio, 20 minutes de musculation et 20 minutes d'étirements.

Quand

Lundi 18h à 19h
du 23 septembre
au 16 décembre
(sauf 14 octobre)

Coût

108\$ (12 cours)
135\$ non-résident

Clientèle

Adultes

Endroit

Gymnase de l'école

INSCRIPTIONS

13 août au 10 septembre
www.infoange.ca / 450-293-7575



Pickleball & Badminton

Quand

Mardi 18h30 à 21h du 17 septembre au 17 décembre

Coût

2,50\$ / 30 min.
2,75\$ (non-résident)
Payable sur place

Endroit

Gymnase de l'école

Aucune inscription mais réservation suggérée
Souliers de sport obligatoires. Possibilité de prêt de raquette/volant (pièce d'identité requise)

Clientèle

Adultes

Jeux libres

Parents/enfants—9 mois à 12 ans

Matériel de sport à la disposition des usagers : tapis, matériel pour la motricité, ballons, etc.

Quand

Dimanche 9h à 12h du 22 septembre au 15 décembre (sauf le 20 octobre)

Coût

Gratuit!

Endroit

Gymnase de l'école



Réservation gymnase

Il est possible, selon les disponibilités, de former un groupe sportif pour pratiquer un sport en famille ou entre amis. Les citoyens qui désirent réserver une session au gymnase doivent réserver un bloc de minimum 5 fois.

Coût

Hockey cosom : 70\$/heure
Autre sport : 50\$/heure
Groupe 18 ans et moins: 35\$/heure

RÉSERVATION

Contactez Jennie Rainville au
450-293-7575 #228
j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Cours de piano

Quand

Mercredi

Endroit

Bibliothèque municipale

Clientèle

Tous les âges

Responsable

France Brasseur

Pour information ou inscription :
450-775-0437



Club de patinage artistique de Farnham



Inscriptions en ligne dès le 15 août 2024 sur la Plate-forme Splex.

Détails au www.cpfarnham.com et sur la page Facebook FarnhamCPA

Paiement par carte de crédit privilégié (versements possibles)

Pour nous joindre : cpafarnham@hotmail.com

Début de saison

- Patinage Privé : 5 septembre 2024
- Patinage Plus et cours de groupe : 20 septembre 2024

SOIRÉE EN HUMOUR

Vendredi 15 novembre

Spectacle d'humour avec 3 artistes suivi d'une soirée karaoké.

19h30 : Accueil

20h00 : Spectacle

21h30 : Karaoké

Billets en vente en ligne au coût de **20\$** (inclus une consommation)

(Salle municipale. Places limitées à 80 personnes)

Pour vous procurer des billets, rendez-vous sur notre site internet à partir du 13 septembre au www.infoange.ca ou contactez-nous par téléphone au 450-293-7575

Comptoir de vente sur place. Argent comptant seulement.

Vous aimeriez faire un petit numéro d'humour lors du spectacle ?

Participez à un atelier préparatoire en ligne et plongez dans l'univers hilarant du stand-up avec Sam Arsenault où vous découvrirez les secrets pour faire rire aux éclats!

Au menu :

1. La structure du rire
2. Trouver votre voix comique
3. Gérer le trac et l'improvisation
4. Le timing et la livraison
5. La lecture de la salle

Les détails de chaque volet sont disponibles sur notre site internet www.infoange.ca

C'est gratuit!

15 octobre à 19h (1h d'atelier)

Pour vous inscrire, contactez-nous au
450-293-7575

Souper spectacle

sous le thème « *J'ai souvenir encore* »

Vendredi 8 novembre

17h30 : Ouverture des portes

18h00 : Souper spaghetti

19h30 : Spectacle

20\$ par personne, inclus le souper spaghetti et salade César, une coupe de vin, dessert et café.

Pour vous inscrire

Du 13 septembre au 18 octobre

www.infoange.ca / 450-293-7575

Spectacle de Valérie Gauvin, accompagnée de Jean Wiedrick, pianiste, et Marius Mihai, violoniste.

Activité MADA pour souligner la journée des aîné(e)s



À la salle communautaire.
Résidents seulement.
Places limitées à 80 personnes
Bouteille de vin en vente sur place (20\$, argent comptant seulement)



**Municipalité
amie des aînés**

Mercredi le 21 août, c'est une quarantaine de participants qui se sont réunis pour partager un dîner hot-dog et maïs à la salle municipale. Parmi ceux-ci, une trentaine ont participé au quiz animé par Randolph !

Merci aux bénévoles de la Popote roulante et de la FADOQ pour leur collaboration à l'évènement.



Session de baignade à la piscine de St-Césaire

Pour les aînées/retraités d'Ange-Gardien.
Bienvenue aux femmes enceintes

GRATUIT

Les **mercredis**, du 25 septembre au 27 novembre 2024
13h-14h

Bain libre et/ou cours d'aquaforme

Vous devez vous inscrire* auprès de Jennie Rainville par téléphone au 450-293-7575 p.228 ou par courriel au j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca

*Au choix, inscription à l'unité ou pour la session complète.



Le conseil du Club FADOQ espère que vous avez profité d'un bel été jusqu'à maintenant et que vous serez en forme et nombreux à participer à nos activités qui ont débutées le jeudi 5 septembre.

Cartes et jeux de sociétés
Mardi et jeudi 13h à 16h

BINGO début le 11 septembre
2e et 4e mercredi du mois

Pétanque

Mardi, mercredi et vendredi 18h

Cours de danse
Vendredi 9h30 à 11h

Du 6 septembre au 8 novembre
Info/inscription, contactez Manon 450-210-2277

POUR INFORMATION : Claudette 450-293-2217
Suzanne 450-293-4504



5 effets du stress positif sur la santé

On entend souvent parler du stress comme quelque chose de problématique. Mais qu'en est-il de celui qui nous guide, nous motive, nous pousse à avancer malgré les défis que la vie apporte ? Ou tout simplement celui qui nous fait vivre de bons moments ? La psychologue Nathalie Parent nous parle de 5 effets positifs du stress.

1. Le stress positif améliore les performances cognitives

Le **cerveau est mobilisé** pour répondre adéquatement à une demande dans une situation de stress modéré. On est ainsi plus alerte et rapide pour mémoriser, par exemple. La concentration et l'attention sont améliorées.

2. Le bon stress augmente la motivation

À l'inverse de la **procrastination**, le stress peut nous pousser à agir et à **accomplir des tâches**. Il peut nous donner un sentiment d'urgence, par exemple à l'approche d'une date butoir pour remettre un travail ou devant la nécessité de faire une corvée peu tentante. Ça peut être une source de motivation pour relever des défis, essayer une nouvelle activité du genre apprendre à conduire, faire de **l'escalade** ou sauter en parachute.

3. La résilience est renforcée grâce au stress positif

Se sortir d'une situation stressante de façon constructive peut renforcer notre capacité à faire face aux défis. Sentir qu'on est capable de surmonter des situations difficiles et de gérer efficacement le stress peut donner un sentiment de contrôle interne et de confiance en soi et ainsi contribuer au développement de la **résilience**.

4. Un certain stress stimule la créativité

Le stress peut nous pousser à penser de manière plus créative pour trouver des solutions aux problèmes ou aux défis affrontés. Par exemple, lors d'une présentation qui ne fonctionne pas, certaines personnes seront stimulées et tenteront de trouver des solutions au problème. Durant un match d'improvisation, le stress pousse les membres des équipes à créer et à inventer des histoires.

5. Un stress commun peut créer des liens

Un stress partagé, comme lors de la pandémie, peut renforcer les **liens sociaux**. Lorsqu'on vit des situations stressantes en groupe ou des drames, ça peut favoriser la solidarité et l'entraide.



CONFÉRENCES — Société d'Histoire et de Généalogie des Quatre Lieux

L'histoire du Manoir Rouville-Campbell de Mont-Saint-Hilaire

La conférence aura lieu le 24 septembre 2024 à 19h30 à la Salle communautaire, 11 chemin de Marieville. Rougemont

Gratuit pour les membres
5\$ pour les non-membres

Louis Riel, le résistant 1843-1885

La conférence aura lieu le 22 octobre 2024 à 19h30 au sous-sol de l'église de Saint-Césaire, 1385, rue Notre-Dame.

Gratuit pour les membres
5\$ pour les non-membres

INAUGURATION

PATINOIRE MULTISPORT COUVERTE

Samedi 19 octobre 2024

Ce projet est financé en partie par le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, Desjardins, Olymel et Sollio Agriculture.

Canada 

Québec 

 Desjardins



PROGRAMMATION



Courrez la chance de gagner
l'une des 100 tuques
commémoratives!

19h00 Ouverture du site

Venez visiter la toute nouvelle patinoire multisport couverte en observant les différentes étapes de construction, le tout dans une ambiance musicale.

19h30 Inauguration officielle

Soyez des nôtres pour le discours officiel prononcé par Monsieur le Maire, suivi des allocutions de nos distingués partenaires. Un cocktail vous sera offert pour l'occasion.

20h00 Spectacle de Bob Gorgé

La soirée se poursuivra en musique avec un hommage à Bob Bissonnette et ses meilleurs succès! Les musiciens vous embarqueront dans une ambiance des plus festives. Attachez bien vos tuques, ça va scorer en musique!

Comptoir de vente sur place. En cas de météo défavorable, le spectacle aura lieu au gymnase de l'école.



Heures d'ouverture

Mardi : 14h à 17h et 18h30 à 20h Jeudi : 18h30 à 20h

Nouveautés

ADULTES

Balçon—Marianne Brisebois

La dernière allumette—Marie Vareille

Plus grand que le ciel—Virginie Grimaldi

Des Québécois en Normandie—Frédéric Smith

Dans la forêt des larmes—Glendy Vanderah

Un an pour réinventer ma vie—Josyane Bissonnette

JEUNESSE

Blanche comme un drap—Chloé Varin

Le koala qui ne voulait pas—Rachel Bright

Truc de peur V6 Le chat zombie—Alexandre Larochelle

CSI ruelle/l'énigme de la voiture noire—Audrée Archambault

Raconte-moi Hydro Québec—François Perreault

Guilby le Superbébé/La légende du lac caché—Sampar

Coup de cœur thématique : Autochtone

Le prêt numérique ne fonctionne pas ? Écrivez-nous un courriel en répondant aux 4 questions suivantes :

Le type d'appareil utilisé ? (liseuse, tablette, ordinateur, etc)

Dans quelle application ou interface web ?

Le message d'erreur rencontré ?

À quel moment ?

biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Procédure pour les prêts numériques

1. Se connecter à votre dossier d'abonné.
2. Inscrire votre numéro d'abonné (en commençant avec le chiffre 1000XXXXXX) ou votre adresse courriel.
3. Le mot de passe inscrit par la bibliothèque est *Ange1988
4. Cliquez sur « Se connecter ».
5. Cliquez sur l'image *Livres numériques*
6. Choisir le livre voulu et cliquer sur « Télécharger »
7. Cliquez sur « connexion » (se trouve sur la même fenêtre que le livre choisi)
8. Comme identifiant, vous inscrivez votre numéro d'abonné (1000XXXXXX). *L'adresse courriel ne fonctionne pas à cet endroit.*
9. Entrez votre mot de passe.
10. Cliquez sur « Se connecter ».
11. Cliquez sur le livre voulu, un petit rectangle bleu apparaîtra. Cliquez sur celui-ci
12. Confirmez votre emprunt
13. Cliquez sur « Télécharger » pour télécharger votre emprunt
14. Choisir votre mode de lecture
15. Vous recevrez un courriel, suivre les consignes
16. C'est à vous de veiller à ce que votre appareil (PC, MAC ou liseuse) soit apte à ouvrir le format du livre numérique.

Procès-verbal Séance ordinaire du 12 août 2024

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 12 août 2024, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Ève Goos, pro-maire

Madame Brigitte Vachon, directrice générale également présente

Monsieur le maire Yvan Pinsonneault, messieurs les conseillers Rhéal Grenier et Éric Ménard sont absents.

RÉSOLUTION 08-178-24 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET, 19 H

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 19h00.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-179-24 ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2024

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer du 1^{er} au 31 juillet 2024.

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

Fournisseurs	262 022.77\$
Salaires	97 510.41\$
Déboursés directs	252 202.03\$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 08-180-24 DEMANDE DE DIVERS ORGANISMES

En réponse aux demandes d'aide financière reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

- D'autoriser la fermeture d'une portion de la rue Saint-Jean, soit devant l'installation du CPE Bambin Club située sur cette

rue, ainsi que la fermeture de la rue Rachel, entre la rue Principale et la rue Jérôme, en ce qui concerne la deuxième installation, afin que ce dernier puisse organiser une journée bicyclette pour ses deux installations, le 13 septembre 2024, de 8 h 30 à 11 h 15, si pluie remise au 20 septembre 2024.

- D'autoriser la Friperie de l'Ange à commencer leur vente de bazar le jeudi 29 août au samedi 31 août 2024 inclusivement.
- D'autoriser l'achat de deux billets pour un montant de 80 \$ pour le Brunch-bénéfice de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre lieux qui se tiendra le dimanche 8 septembre 2024, à 11 h 30;

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-181-24 ENGAGEMENT DE LA SOMME RÉSIDUELLE DE L'ENVELOPPE COVID-19

Considérant l'aide financière (COVID-19) octroyé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), en 2021, à la MRC de Rouville pour soutenir des projets;

Considérant que la MRC de Rouville a distribué un montant de 50 000 \$ au prorata de la population de chaque municipalité de la MRC afin de soutenir l'aide alimentaire;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le montant reçu de 3 879,14 \$ soit réparti pour l'achat d'équipement pour la guignolée et le CAB de Farnham.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 JUIN 2024

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, procède au dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 juin 2024.

RÉSOLUTION 08-182-24 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR ASSISTANCE TECHNIQUE – PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Brigitte Vachon, à retenir les services de la firme Tetra Tech QI inc. pour assistance dans la revue des plans et devis préparés par les promoteurs, validation des infrastructures à reprendre les projets, assistance dans la préparation des protocoles d'ententes ou autre support technique requis, selon l'offre de service soumise le 19 juillet dernier, à taux horaire, jusqu'à concurrence de 10 000 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendie.

DÉPÔT DU BILAN SEMESTRIEL 2024 DU BUREAU RÉGIONAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES DE LA MRC DE ROUVILLE

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, procède au dépôt du bilan semestriel 2024 du Bureau régional de Prévention des incendies de la MRC de Rouville.

RÉSOLUTION 08-183-24

DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 4 – CONSTRUCTION PATINOIRE MULTISPORT COUVERTE

Considérant la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI Inc., en date du 16 juillet dernier, pour la construction d'une patinoire multisport couverte, il est proposé par

M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 4, au montant de 88 487,60 \$, taxes incluses, à Construction CPB Inc., conditionnellement à la réception de la déclaration statutaire, ainsi que les quittances des sous-traitants.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-184-24

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PAVL-PPA)

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Considérant que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Considérant que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de

laquelle le ministre les a autorisés;

Considérant que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Considérant que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Considérant que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et unanimement résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien approuve les dépenses d'un montant de 14 630 \$, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-185-24

DÉCOMPTES PROGRESSIFS NUMÉRO 1 ET 2 – BÂTIMENT DE SERVICES DE LA PATINOIRE

Considérant les recommandations de paiement de la firme Monty & Associé., en date du 18 juillet dernier, pour le bâtiment de services de la patinoire, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 31 887,89 \$ et numéro 2, au montant de 42 217,35 \$, taxes incluses, pour un montant total de 74 105,24 \$ à Athena Construction 2021 Inc.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-186-24

BAIL AVEC ENTREPRISE AGRICOLE AMQ – LOCATION DE TERRAIN

Considérant que la Municipalité projette l'utilisation d'un terrain appartenant à l'entreprise Agricole AMQ pour des fins citoyennes et d'utilité publique;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser monsieur le maire, Yvan Pinsonneault et la directrice générale et greffière-trésorière madame Brigitte Vachon, à signer, pour et au nom de la Municipalité, un bail avec l'entreprise Agricole AMQ S.E.C., pour une durée initiale de 5 ans débutant le 1^{er} septembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-187-24

ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION POUR LES VIDANGES DE BOUES DANS LES ÉTANGS D'ÉPURATION

Considérant le rapport de mesure d'accumulation de boues dans les étangs d'épuration de juillet 2024, préparé par Écho-Tech H₂O;

Considérant que selon ledit rapport, le taux d'occupation total des boues est égal ou dépasse 15 % dans trois des cinq étangs et 35 % dans un étang;

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le plan d'action concernant la planification de la vidange des boues comprenant les éléments suivants :

- Procéder à la mesure du volume des boues chaque année;
- Mesurer la hauteur des boues par rapport au niveau du radier de la conduite de sortie du dernier bassin chaque année;
- Échantillonner et analyser les MES et le NH₃-NH₄⁺ (azote ammoniacal total) à l'effluent final une fois toutes les deux semaines;
- Mesurer le pH et la température à chaque mesure d'azote ammoniacal total;
- Planifier la vidange des boues de l'étang # 5 d'ici la fin de l'année 2025.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-188-24

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – OPÉRATION CADASTRALE POUR DES LOTS NE RESPECTANT PAS LA LARGEUR MINIMALE CONTINUE ET LA SUPERFICIE D'UN LOT - 602 À 610 RANG SÉRAPHINE - LOTS 3 518 693, 3 517 501 ET 3 517 202

Considérant une demande de dérogation mineure pour une opération cadastrale pour des lots ne respectant pas la largeur minimale continue et la superficie d'un lot du 602 au 610 rang Séraphine pour les lots 3 518 693, 3 517 502 et 3 517 501;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé la demande et ont pris en considération les éléments suivants :

- Qu'il existe un préjudice sérieux puisque la propriété agricole n'est pas adjacente à une rue publique et, qu'afin d'accéder à ce lot, les usagers doivent circuler sur d'autres propriétés privées résidentielles;
- Qu'il est impossible pour le propriétaire du lot non adjacent à une rue publique de procéder au raccordement d'alimentation énergétique puisque la propriété n'a pas accès aux services en raison de son enclavement;
- Que les requérants semblent être de bonne foi quant à leur projet d'opération cadastrale;
- Que ce projet n'engendra aucun impact sur la jouissance des propriétés voisines puisque les activités sur ces

terrains ne seront pas modifiées, même suite à ce projet de lotissement;

- Que le projet d'opération cadastrale rendra conforme plusieurs non-conformités actuelles telles que l'implantation d'une remise et d'une installation septique ainsi que de la profondeur moyenne minimale (m) d'un lot;
- Que les superficies d'échanges de parcelles sont de dimensions identiques entre les différentes propriétés;
- Que le comité juge que la demande respecte le plan d'urbanisme, notamment en ce qui a trait à la cohabitation harmonieuse entre les activités agricoles et non agricoles;
- Que les requérants continueront leur démarche auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec quant à leur projet d'aliénation/lotissement.
- Que la situation est jugée exceptionnelle, et non récurrente.

Considérant la recommandation à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme d'accorder la dérogation mineure.

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu :

- D'accorder la diminution de la largeur minimale continue du lot 3 518 693 à 43,78 mètres au lieu de 50 mètres, comme stipulé à l'article 5.3, référant au tableau 5-1, du Règlement de lotissement numéro 618-05.
- D'accorder la diminution de la largeur minimale continue du lot 3 517 502 à 42,49 mètres au lieu de 50 mètres, comme stipulé à l'article 5.3, référant au tableau 5-1, du Règlement de lotissement numéro 618-05.
- D'accorder la diminution de la largeur minimale continue du lot 3 517 501 à 31,44 mètres au lieu de 50 mètres, comme stipulé à l'article 5.3, référant au tableau 5-1, du Règlement de lotissement numéro 618-05.
- D'accorder la diminution de la largeur minimale continue du lot 3 517 502 à 2 000 mètres carrés au lieu de 3 000 mètres carrés, comme stipulé à l'article 5.3, référant au tableau 5-1, du Règlement de lotissement numéro 618-05.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-189-24

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE COMMERCIAL NE RESPECTANT PAS LES CONDITIONS DE FORME ARCHITECTURALE ET EXCÉDANT LA HAUTEUR DU BÂTIMENT PRINCIPAL – 85, ROUTE 235 – LOT 5 949 547

Considérant une demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment accessoire commercial ne respectant pas les conditions de forme architecturale et excédant la hauteur du bâtiment principal – 85 route 235, lot 5 949 547;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé la demande et ont pris en considération les éléments suivants :

- Que le requérant souhaite construire un bâtiment accessoire commercial en tôle dont la forme du toit est arrondie et excédant la hauteur du bâtiment principal au 85, route 235;
- Qu'il n'existe pas de préjudice sérieux quant à la demande de non-conformité pour obtenir un bâtiment accessoire commercial dont la forme du toit est arrondie puisque le requérant à la possibilité de construire un immeuble conforme quant à sa forme architecturale;
- Que la demande quant à la forme architecturale du bâtiment n'est pas à caractère mineur;
- Que la norme non conforme quant à la hauteur aurait un impact à la jouissance des propriétés voisines puisque le bâtiment est situé près des immeubles voisins;
- Qu'il serait opportun de réévaluer une nouvelle demande concernant la hauteur du bâtiment, si le bâtiment était conforme quant à sa forme architecturale et que celui-ci était positionné davantage vers l'arrière du terrain commercial en raison du dénivelé particulier du terrain;

Considérant la recommandation à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme.

En conséquence, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu :

- De refuser la construction d'un bâtiment accessoire commercial en tôle dont la forme du toit est arrondie comme stipulé à l'article 12.2.1 du règlement de zonage numéro 617-05.
- De refuser la construction d'un bâtiment accessoire commercial excédant le bâtiment principal de 2,63 mètres comme stipulé à l'article 7.3 du règlement de zonage numéro 617-05

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 08-190-24
GROUPE IMMOBILIER DESJARDINS INC. - DON D'UNE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Considérant que le Groupe Immobilier Desjardins Inc. désirent convenir d'une convention pour le don d'une borne de recharge électrique située au 101, rue Canrobert à Ange-Gardien;

Considérant que la Municipalité a pris connaissance des termes, conditions et modalités du don et désirent que cette convention s'interprète comme un contrat de gré à gré;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser monsieur le maire Yvan Pinsonneault et la directrice générale madame Brigitte Vachon à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 08-191-24
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU CONSEIL 19h	
Lundi 9 septembre 2024	Lundi 11 novembre 2024
Mardi 15 octobre 2024	Lundi 9 décembre 2024

QUELQUES POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Adoption d'une Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail;
- Autorisation de dépenses pour l'inauguration de la patinoire multifonctionnelle;
- Demande de modification au règlement de zonage, zones 103 et 204-P;
- Demande au gouvernement du Québec de réviser la LCM concernant le financement de la SQ



Remerciements

CHERS DONATEURS GÉNÉREUX,

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude pour vos dons précieux. Grâce à votre générosité, les profits des ventes sont redistribués dans notre communauté : notamment à l'école Jean-XXIII et aux aînés, aidons en donnant ou/et vendant à petits prix les vêtements, Cependant, nous avons récemment constaté plusieurs vols à l'extérieur sur la galerie et c'est bien malheureux..

Afin de protéger vos dons et de garantir qu'ils bénéficient directement à ceux qui en ont besoin, nous vous encourageons à les déposer dans notre benne bleue ou à l'intérieur de notre friperie pendant nos heures d'ouverture : lundi jeudi vendredi 9h à 16h et samedi 9h à 12h.

Votre coopération contribue à maintenir un environnement positif et solidaire pour tous.

Encore une fois, merci du fond du cœur pour votre soutien continu. Ensemble, nous faisons une différence dans notre communauté.

CORDIALEMENT

L'ÉQUIPE DE LA FRIPERIE



APPRÉCIATION SINCÈRE

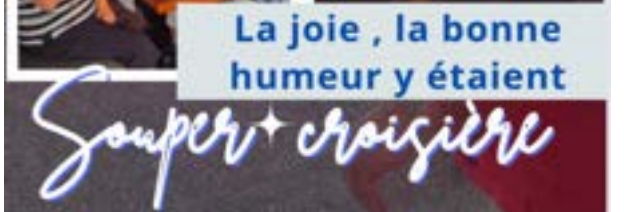


Nous tenons à exprimer notre gratitude à l'ensemble de nos bénévoles/ marguilliers. Votre travail acharné et dévouement pour l'entretien de la galerie et le coup de jeunesse du plancher au presbytère ; c'est remarquable. Grâce à vous, le presbytère s'améliore en gardant sa belle image. Friperie de l'Ange

Un énorme merci à notre organisatrice Lise Dugal. Sa gentillesse et son enthousiasme ont vraiment contribué à créer une ambiance chaleureuse et festive!



Ce fût une belle soirée





Présent dans votre communauté depuis plus de 60 ans pour répondre aux besoins des producteurs agricoles d'ici.



® Couvoir Côté est une marque de commerce de Soligo Groupe Coopératif utilisée sous licence.



**EST-CE QUE VOTRE DEMEURE RÉPOND ENCORE À
VOS BESOINS ?**

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSEZ À VENDRE ?

**NOUS SOMMES DANS LE COIN,
CONTACTEZ-NOUS !**



ALEXANDRE ARÈS
Courtier immobilier
Résidentiel et commercial

C. 450 775-2737
B. 450 378-4120



MICHEL ARÈS
Courtier immobilier
Résidentiel et commercial

C. 450 775-1657
B. 450 378-4120



Équipe
Courtiers
Immobiliers
Arès





François Robert inc.

François Robert 526, rang Séraphine
Président Ange-Gardien JOE 1E0

Bureau: 450-293-5858 info@excavationfrancoisrobert.com
Cellulaire: 450-360-9114 www.excavationfrancoisrobert.com
Télécopieur: 450-293-5656 RBQ #5704-2350-01

- ✓ Résidentiel
- ✓ Industriel
- ✓ Commercial
- ✓ Agricole
- ✓ Installation septique

Déneigement
résidentiel
et commercial



Industriel - Commercial - Résidentiel - Agricole

450 293-7213



**ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC**

Audrey Bogemans

Députée d'Iberville

Bureau de circonscription

715 boul. Iberville, suite 102
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc,
J2X 4S7
450 346-1123

Audrey.Bogemans.IBER@assnat.qc.ca



MARIEVILLE

135, ch. du Ruisseau Saint-Louis Est (route 227)

Hiver (29 octobre au 31 mars)

Ouvert du jeudi au samedi de 9h à 16h30

Été (Avril au 28 octobre)

Ouvert du mercredi au samedi de 9h à 16h30

Nos écocentres

SAINT-CÉSAIRE

275, route 112

Hiver (26 novembre à mars)

FERMÉ

Été (13 avril au 25 novembre)

Ouvert du jeudi au samedi de 9h à 16h30



POPOTE ROULANTE

Service de repas les **MARDIS** et **JEUDIS** aux personnes de 60 ans et plus, aux gens malades ou en convalescence et aux nouvelles mamans*.

Prix : 5 \$ (*nouvelles mamans : 6 \$)

Commandez votre repas la journée même, avant 9 h au 450 293-3987.

Pour des funérailles célébrées avant midi, contactez Nicole Voghell au 450 577-4869

Friperie de l'Ange



Heures d'ouverture : LUNDI JEUDI VENDREDI 9h à 16h
SAMEDI 9h à 12h

ORGANISME À BUT NON LUCRATIF situé au 100, rue Saint-Georges

En redistribuant nos profits dans notre communauté : élèves, familles, aînés et nous sommes à l'écoute dès qu'il y a besoin.

Responsable : Lise Dugal 450-337-1209 450-293-2277



FADOQ

Local FADOQ situé au 249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien. Pour informations, communiquez avec mesdames Claudette au 450 293-2217 ou Suzanne 450 293-4504.

Pour les activités, consultez la page 7

Calendrier des collectes

Pour plus d'informations sur les collectes :

450 693-2ECO (2326)

infocollectes@mrcrouville.qc.ca

www.mrcrouville.qc.ca/au-service-des-citoyens/environnement/info-collectes

Inscriptions obligatoires pour les collectes de volumineux et de branches

Légende

-  Collecte matières domestiques
-  Collecte matières recyclables
-  Collecte matières organiques
-  Séance du conseil municipal
-  Feuilles, chaume et brindilles
-  Collecte de branches

